



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2019.

Avant l'ouverture de la séance, Madame Le Maire annonce officiellement aux membres du Conseil Municipal qu'elle ne fera pas acte de candidature aux élections municipales de mars 2020.

Madame Le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 8 juillet 2019.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour de la présente séance le sujet suivant :

- *Dénonciation du contrat de location et d'entretien de la machine à affranchir.*

Après avoir entendu les explications de M^{me} Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ce point supplémentaire à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Groupe de travail ordures ménagères (09/07) – étude préalable à la reprise de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » par la CCTOVAL – groupe de travail élargi sur la précision du scénario d'évolution et le mode de gestion – reste à réaliser la proposition de planning d'évolution du service et du mode de gestion et les impacts sur la tarification du service déchets à prévoir.
 - * Commission communication prévue le 26 août reportée ultérieurement
 - * Présentation des rapports d'activité 2018 eau et assainissement (09/07) consultables en mairie.
 - * Interconnexion alimentation eau potable de Cinq-Mars-La-Pile à la Métropole (mise en place d'un surpresseur à l'entrée de Cinq-Mars).
 - * Inauguration Truck'Ados (29/08) : fréquentation d'une centaine de jeunes en juillet et août – déplacement prévu dans les collèges de Château La Vallière et Savigné sur Lathan pendant la pause méridienne.



- ☞ Entend la lecture d'un courrier adressé par un élu de la commune de Langeais concernant des observations inscrites et non prises en compte (contrôle de pollution aquatique) sur le registre d'enquête publique, pendant la période du 2 juillet au 31 juillet 2018, enquête portant sur les futurs travaux de la Roumer sur la communes des Essards/Langeais.

BÂTIMENTS :

- ☞ Prend acte de l'avis favorable de la Sous-Commission accessibilité du 25 juillet suite à la mise en place d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite à la Salle de Musique ; le rapport de sécurité établi par la société PREV b2L (580 €) sera transmis au SDIS pour avis de la commission afin de permettre la classification en ERP de la salle La Ligérienne, son annexe et la salle de musique.
- ☞ Entend le compte-rendu de la rencontre du 19 août avec les propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes concernant l'accès gratuit au court de tennis jusqu'au 31 octobre 2019.
- ☞ Prend acte de la nouvelle proposition de plans établie par le maître d'œuvre pour la rénovation thermique de la salle des fêtes ; une réunion de présentation aura lieu le 10 septembre à 9h en présence du Conseil Municipal, des maîtres d'œuvre (CDC Conseil pour la rénovation thermique et Batimgie pour la géothermie) et de l'ALEC 37.
- ☞ Réceptionne la pose des tableaux blancs interactifs dans les 2 classes élémentaires (MASC INFORMATIQUE – 8 268 € TTC), des travaux d'électricité (Ent. GAVEL – 600 € TTC) et de menuiserie (Ent. GANDRILLE – 317 € TTC) et des travaux d'isolation phonique dans la 2^{ème} classe de l'école Fernand Obligé (3 027 € TTC).
- ☞ Accepte le devis de M. GAVEL d'un montant de 2 678 € TTC suite aux observations émises par le Bureau VERITAS lors de la vérification des installations électriques dans les bâtiments communaux.
- ☞ Est informé de divers achats de mobiliers (tables pour l'ancienne gare – 944 € TTC / chaises pour la Ligérienne – 932 € TTC)
- ☞ Rencontrera M^{me} CHAINET (GROUPAMA) afin de faire le point sur le contrat Villassur (garantie bâtiments communaux) et sur les sinistres en cours.
- ☞ Sollicitera des précisions techniques concernant le devis de pose de climatisation dans le secrétariat de mairie.
- ☞ Examinera en commission les rapports de vérification des aires de jeu (école et P'tit Jardin)
- ☞ Dénonce le contrat signé avec la société Pitney Bowes concernant la location et l'entretien de la machine à affranchir du secrétariat de mairie à compter du 6 janvier 2020 pour le motif que l'agence postale est localisée dans les locaux du secrétariat de mairie.
- ☞ Est informé que l'Etat attribuera 810 chèques de 15 000 euros au profit des collectivités territoriales destinés à permettre la mise à disposition du wifi aux citoyens dans des espaces publics ; le lancement d'appel à candidature aura lieu courant septembre.



- ☞ Accepte le renouvellement de l'abonnement annuel des services de gestion du cimetière avec le Groupe ELABOR pour un montant global de 1 799.52 € TTC pour une durée de 5 ans.

AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE :

- ☞ Fait le point sur la rentrée (66 élèves inscrits à l'école – 58 rationnaires à la cantine).
- ☞ Est informé de la commande de tables et chaises pour la cantine (1 550 € TTC) en raison d'une augmentation des effectifs.
- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions de groupes de travail école de musique avec les communes de Benais et Saint-Nicolas de Bourgueil ; les portes ouvertes auront lieu samedi 14 septembre, salle Pierre Desproges (réunion des 3 commissions à 15 heures et inscriptions à partir de 17 heures).
- ☞ Examinera en commission les différentes modalités de mise en place d'une tarification sociale pour la cantine scolaire.

PERSONNEL :

- ☞ Décide de créer, à compter du 3 septembre, un poste permanent à temps non complet pour accompagner les enfants de l'école Fernand Obligé à la cantine scolaire et modifie le tableau des effectifs à compter de cette même date.
- ☞ Est informé du recrutement de M^{me} LEBRUN Aurélie en tant qu'adjoint technique pour exercer les fonctions d'ATSEM contractuelle depuis le 30 août pour une période d'un an et de la prolongation du contrat de Monsieur SAULIER Olivier à compter du 5 octobre jusqu'au 29 février 2020.
- ☞ Est informé qu'une réunion de la commission du personnel aura lieu le vendredi 6 septembre à 14 heures en présence des agents techniques et le jeudi 12 septembre à 14 heures en présence des agents administratifs.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Est informé qu'une enquête publique a débuté le 29 août 2019 et se terminera le 30 septembre 2019 concernant le Plan Particulier d'Intervention du CNPE de Chinon (dossier et registre d'enquête mis à disposition du public en mairie).
- ☞ Emet, à l'unanimité, suite à la réunion de la commission urbanisme, un avis défavorable sur le dossier d'avant-projet du PPRI et plus particulièrement sur le projet de zonage proposé par l'Etat en zone non constructible au nord de la rue des Parfaits.
- ☞ Est informé de la programmation des travaux de restauration du lit de la Loire par les services de la DDT Fluviale à partir de la semaine 40.
- ☞ Décide d'acquérir, pour un euro symbolique, un terrain situé aux Quenettes d'une contenance de 2 365 m² situé au droit du cimetière



communal et désigne l'étude notariale DESPINS-DONZEL pour la rédaction de l'acte.

- ☞ Entend le compte-rendu de l'entrevue du 28 août avec la CGTI et Val De Loire Numérique avant la mise en place de la fibre optique prévue courant 2022 ; la commission voirie devra se réunir avant le 30 septembre prochain afin de valider le listing adresses (précisions sur l'adressage, recensement des voies privées, numérotation de tous les bâtiments communaux).

VOIRIE - FOSSÉS :

- ☞ Accepte le devis de M. JOVEAU pour les travaux de fossés 2019 (2 640 € TTC).
- ☞ Est informé que la commission voirie rencontrera l'entreprise COLAS le 12 septembre à 14h30 afin de confirmer le planning des travaux 2019 (préparation chantier semaine 39 – travaux enrobé début octobre).
- ☞ Est informé que le Conseil Départemental a décidé de faire bénéficier la commune d'une subvention d'un montant de 588.24 € pour la pose de deux radars pédagogiques supplémentaires ; une réunion sera programmée très prochainement avec les riverains du Port d'Ablevois afin de juger de l'opportunité de la mise en place de radars dans la traversée du hameau.
- ☞ Adopte les termes de la convention amiable proposée par le SIEIL 37 pour une implantation de réseau basse tension le long du chemin rural n°206 au lieu-dit La Grand'Maison, travaux pris en charge par le SIEIL.
- ☞ Est informé de la fermeture de l'A85, pour cause de travaux de doublement des viaducs, entre Bourgueil et Langeais, pendant la période du 16 au 20 septembre, les nuits de 19 novembre, 11 décembre et 19 décembre de 20h à 7h ; la déviation se fera sur les RD 749 et 952.

MOTION :

- ☞ Sollicite auprès de l'Etat, la création, dans le code pénal, d'un délit de trafic de déchets et l'amélioration des pouvoirs de sanction des maires aux fins de protéger les élus dans l'exercice de leurs fonctions, suite aux événements survenus dans le département du Var ; un questionnaire sur le sujet peut être complété en ligne par les élus.

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion suivante :
 - * SITS (29/08) – réunion de rentrée avec les chefs d'établissements scolaires, les transporteurs, les conducteurs et les accompagnatrices – problème soulevé du regroupement des cars à proximité de la piscine de Chinon – demande d'une administrée



concernant les transports pour le lycée (section BTS) : Les tickets doivent être achetés au point Rémy à Tours.

FÊTES ET CÉRÉMONIES :

- ☞ Se félicite du bon déroulement des manifestations suivantes :
 - * Transfert de Saint-Vincent à la commune de Chouzé-sur-Loire (12/07)
 - * Bilan du 14 juillet
 - * Echappées à vélo (26/07)
 - * Brocante organisée par la Gaule Chapelonne (27/07)
- ☞ Est informé de l'annulation du Festival Chat'Pelle prévu le 7 septembre, à l'initiative de l'association Eclectic Musique.
- ☞ Invite la population à assister au Festival des Chants Marins de Mer et de Loire (08/09) organisé par l'association des Bateliers des Vents d'Galerie.

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Fixe la réunion de la commission communication pour l'élaboration du bulletin trimestriel au mercredi 11 septembre à 19 heures.
- ☞ Est informé que les articles pour le bulletin municipal annuel doivent parvenir au secrétariat de mairie avant le 31 octobre 2019.
- ☞ Fixe la cérémonie des vœux au vendredi 3 janvier 2020 à 18h30, salle Pierre Desproges.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M. MESLET Eric informe les membres du Conseil Municipal d'une demande formulée par une administrée pour des travaux d'évacuation des eaux pluviales rue Brûlée ; la demande sera examinée par la commission voirie.
- ☞ M. GUIGNARD Paul félicite les Dragon Ladies lors de la descente de la Loire en canoë en août.
- ☞ M^{me} JAMMET Danielle invite les membres du Conseil Municipal à assister au concours de pétanque organisé le 14 septembre au stade par le Comité de Jumelage.
- ☞ M^{me} GANDRILLE Christine soulève le problème du fauchage de la digue réalisé partiellement ; M^{me} THIRY lui conseille d'adresser un mail avec photos en mairie aux fins d'en informer les services de la DDT Fluviale.
- ☞ M^{me} LE THÉPAULT Françoise souhaite rappeler les incivilités notamment en période de sécheresse avec les arrosages (jardins, piscine) ; M^{me} THIRY précise que l'arrêté préfectoral du 29 août 2019 sur les restrictions d'eau est toujours en cours. M^{me} LE THÉPAULT souhaite être informée de l'état d'avance du dossier concernant l'aide aux devoirs et particulièrement sur l'appel à



candidats ; il est suggéré de faire un nouvel appel auprès des parents d'élèves (via les cahiers de correspondance des enfants).

- ☞ M. BERTIN Alain informe les conseillers municipaux que des incivilités ont été commises au Lane (cadenas des clapets de retenue cassés).
- ☞ M. GALET Philippe souhaite savoir où en sont les travaux de fauchage des pieds de poteaux réalisés par l'Entraide Ouvrière ; Madame Le Maire décide de relancer l'Entraide afin d'être informée précisément de son planning de travaux sur la commune.
- ☞ M^{me} MUREAU Nicole informe l'assemblée que le Plan Communal de Sauvegarde va devoir être mis à jour avant envoi à la Préfecture, au plus tard le 5 octobre prochain ; une réunion de la commission va être programmée prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23h15.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 7 Octobre 2019 à 20h, salle de la Mairie.**